

JUSTICE

CLÉMENCE À LA COUR

Un nouveau (et double) cas de viol sur mineures de moins de 15 ans était jugé hier devant la Cour criminelle de Libreville. Son auteur, Van Junior Mbili, 25 ans, a été condamné à neuf ans de réclusion, dont deux avec sursis. Un verdict en deçà des réquisitions du procureur général.

Page 9

FAIT DIVERS

TUÉE PAR UN CAMION

Alors qu'elle se tenait sur le bas-côté en compagnie de congénères à Oyane-3 (Komo-Kango), une jeune fille de 12 ans a été renversée par un camion dont le conducteur venait de perdre le contrôle. Ce dernier a été arrêté et sa marchandise pillée par les villageois.

Page 9



Photo : Demakoula



Photo : AEE

n° 12471 - Jeudi 13 Juillet 2017

42e année - 24 Pages - 400 Fcfa

Centr' Affaires
Tout simplement mieux chez !

THE DESTOCKAGE
+ DE 3 000 ARTICLES
OFFRE VALABLE DU 23 JUIN AU 31 JUILLET

JUSQU'À -80%

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'union

www.lunion.ga

SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63 . Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

SOCIÉTÉ

AMÉLIORER LE SORT DU RETRAITÉ



Photo : Nadège Ontounou

Un forum national placé sous le haut patronage du président de la République et sous l'égide de la Cipres débute ce matin au stade de l'Amitié, à Angondjé. Objectif: examiner les

conditions d'une amélioration du statut et de la vie du retraité. Au-delà, de la prise en charge du risque vieillesse.

Page 7

ECONOMIE

LE LOURD FARDEAU DE LA DETTE



Photo : L'union

Au premier trimestre 2017, le stock de la dette publique a augmenté de 38,9% par rapport à mars 2016 pour s'établir à 4 199,7 milliards de francs, indique la Direc-

tion générale de la dette (DGD). C'est dans ce contexte que l'agence de notation Moody's vient d'abaisser la note du Gabon de B1 à B3.

Pages 4 & 5

SOCIÉTÉ

ENS : "PAS DE PRIMES, PAS DE PARTIELLES !"



Photo : Rudy Hombene

Le collectif des enseignants de l'Ecole normale supérieure (ENS) observe depuis mardi après-midi une grève pour cause de primes im-

payées. Il lie la reprise des activités pédagogiques, en particulier la tenue des partielles 2, à la satisfaction de cette revendication.

Page 8

POLITIQUE

"Complément d'enquête" : l'indignation du PDG

Page 2

POLITIQUE

Les contours du futur CND

Page 2

SPORTS

National Foot 1, Coupe du Gabon : le calendrier malmené

Page 12

Conseil des ministres/Nominations à la tête des universités et grandes écoles

LES RÈGLES VONT CHANGER



Photo : Ebang Mve

Outre l'agenda présidentiel, le Conseil des ministres présidé hier par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a été marqué par l'adoption de plusieurs projets de textes. Parmi ceux-ci, le projet de décret fixant la procédure de désignation des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur. Objectif : moderniser la gouvernance universitaire. Ainsi le chef d'établissement nommé signera "un contrat de performance avec la tutelle et proposera trois noms pour chaque poste de responsabilité académique".

Page 3

Pour moi quoi...

L'année dernière, à la même période, à la suite de plusieurs accidents de la circulation ayant causé la mort de vacanciers sur la nationale, le gouvernement a décidé d'interdire aux transports voyageurs suburbains de circuler la nuit. Depuis cette décision, que la population a saluée, on a évité le pire. Certes, il y a toujours des accidents - le risque zéro n'existe pas, même pas dans les pays industrialisés - mais les forces de sécurité n'ont plus signalé de lourds bilans tels qu'on a vécus lors des drames de Kango, ou sur toutes autres routes du pays, pendant et après les grandes vacances. C'est dire que les Gabonais savent respecter la loi quand le gouvernement a la volonté de la faire appliquer avec fermeté et rigueur.

Seulement, notre pays souffre d'un mal profond

qui a pour nom, le laisser-aller. Il est responsable de l'inefficacité de notre administration publique. Même là où il n'est pas admis de le tolérer. A beau le dénoncer, le combattre, rien n'y fait. Et dire qu'on vise l'émergence, on continue avec cette légèreté. A preuve, ces derniers temps, il nous a été donné de constater que des pick-up lourdement chargés de bagages et de passagers, ainsi que des mini-bus de transport suburbains, ont renoué avec les mauvaises habitudes. Au nez et à la barbe des gens d'arme, au départ de Libreville, comme des autres localités, ils prennent la route des vacances au-delà de 21 heures.

Alors, question : la mesure d'interdiction de rouler la nuit a-t-elle été levée ? Par qui et quand ? On veut savoir quoi...

... Makaya